



**ACADÉMIE
DE LYON**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

CASNAV DE L'ACADEMIE DE LYON

ORGANISATION EXAMEN - CERTIFICATION COMPLEMENTAIRE FLS - SESSION 2025

Date : mardi 8 avril 2025

Composition du jury

Présidente : **Madame Véronique BOULHOL**, IA-IPR de lettres, pilote académique du CASNAV

Présidente adjointe : **Madame Anne LAIGLE**, IA-IPR d'anglais, DAREIC, adjointe au DRAREIC

Membres du jury :

Monsieur Frédéric CHERKI, IA-IPR d'italien

Madame Cathy COHEN, maîtresse de conférences (Sciences du langage et Anglais), INSPE, Université Lyon 1, ICAR

Madame Mathilde DELARUE, chargée de mission pour le CASNAV de Lyon

Madame Marie-Christine FOUGEROUSE, maitresse de conférence à l'université Jean Monnet de Saint-Etienne

Monsieur Anthony IRAILLES, chargé de mission pour le CASNAV de Lyon

Madame Marion LENA, chargée de mission pôle allophone Rhône 1er degré

Madame Floriane MARCHAND, professeure UPE2A, collège Paul-Emile Victor, Rillieux-la-Pape, chargée de mission pour le CASNAV de Lyon

Madame Christine PEREGO, enseignante et formatrice FLE à l'UGA - Université de Grenoble-Alpes

Madame Lauriane REGAL, professeure UPE2A, collège La Tourette, Lyon 1, formatrice académique

Madame Laurence ROCHE-THEVENET, directrice-adjointe de l'Ecole académique de la formation continue (EAFC)

Madame Marine TOTOZANI, professeure des universités HDR, responsable du département Français Langue Etrangère, université Jean Monnet, Saint-Etienne

Lieux

Rectorat – site Lassalle – 47 rue Philippe de Lassalle – Lyon 4

Nombre de candidats

41 candidats dont 16 enseignants du second degré et 25 du premier degré.

- 10 candidats du département de l'Ain (7 du premier degré et 3 du second)
- 3 candidats du département de la Loire (2 du premier degré et 1 du second)
- 25 candidats du département du Rhône- (14 du premier degré et 11 du second)
- 2 candidats en congé mobilité ou formation
- 1 candidat en poste dans un établissement à l'étranger.

Disciplines représentées (pour le second degré) : anglais (3), coordination et ingénierie de formation (1), économie-gestion option commerce/vente (1), EPS (1), lettres modernes (8), histoire-géographie (1) et russe (1)

Répartition des membres du jury

Jury 1 Mardi 8 avril 9 candidats Bureau H43	Jury 2 Mardi 8 avril 11 candidats Salle I117
Véronique BOULHOL, présidente Marine TOTOZANI Marion LENA	Anne LAIGLE, présidente adjointe Cathy COHEN Lauriane REGAL
Jury 3 Mardi 8 avril 11 candidats Salle B313	Jury 4 Mardi 8 avril 11 candidats Salle H42
Frédéric CHERKI (matin) Mathilde DELARUE Marie-Christine FOUGEROUSE Floriane MARCHAND (après-midi)	Laurence ROCHE-THEVENET Christine PEREGO Anthony IRAILLES



Bilan chiffré de la session

41 candidats inscrits mais 3 absents : 1 pour le jury 3 et 2 pour le jury 2 : 1 PE du Rhône, 1 enseignant 2nd degré du Rhône et 1 enseignant 2nd degré de l'Ain.

Les calculs suivants ont été effectués sur la base des 38 candidats présents :

Moyenne totale : 11,3 (12 pour le 1^{er} degré et 10,1 pour le 2nd degré)

Médiane : 10 (idem 1^{er} et 2nd degrés)

Pourcentage de réussite : 57,9% de réussite avec 71% de réussite pour le 1^{er} degré contre 35% pour le 2nd (en prenant en compte le nombre de candidats présents)

	Nombre de candidats	Moyenne
1^{er} degré	24	12
ADMIS	17	13,6
NON ADMIS	7	8,1
2nd degré	14	10,1
ADMIS	5	14,4
NON ADMIS	9	7,8
Total général	38	11,3

N°jury	Nombre de candidats	Moyenne	Note min	Note max
1	10	11,8	6	19
2	8	10,4	6	16
3	9	11,9	9	18
4	11	11,1	7	18
Total	38	11,3	6	19



Département et degré	Nombre d'admis	Nombre de non-admis	Nombre total	Moyenne
AIN	6	3	9	10,3
1 ^{er} degré	5	2	7	11
2 nd degré	1	1	2	8
LOIRE	2	2	4	11,25
1 ^{er} degré	2	1	3	12
2 nd degré		1	1	9
RHONE	14	10	24	11,8
1 ^{er} degré	10	4	14	12,5
2 nd degré	4	6	10	10,9
ETRANGER		1	1	8
2 nd degré		1	1	8
Total général	22	16	38	11,3

Bilan qualitatif de la session

Le jury a, cette année encore, pu constater l'importance de la préparation à cette certification professionnelle. La connaissance précise du déroulé de l'épreuve, des attendus de la présentation à l'oral qui ne visent aucunement l'exhaustivité, une formation solide sur les contenus à mobiliser, qu'elle soit personnelle ou adossée à la formation proposée par l'académie, sont des gages d'une candidature réussie. La grande diversité des parcours professionnels ne saurait être un frein à cette réussite : encore faut-il avoir pris le temps de l'analyse de ses besoins pendant la préparation. Nous encourageons tous les candidats à concevoir cette préparation sur le temps long de l'année, en prenant soin de vérifier que les savoirs requis sont réellement acquis.

Ainsi, la connaissance des textes officiels qui régissent la scolarisation des élèves allophones en France doit-elle être solide, c'est-à-dire maîtrisée dans ses enjeux. Le cadre réglementaire est un préalable incontournable. Les meilleurs candidats, sans devoir citer le texte, savent à propos en rappeler l'esprit dans la présentation d'une activité ou celle d'un projet.



De même, une bonne connaissance de la didactique des langues est attendue : le FLS requiert une habileté comparative essentielle devant un public allophone et utile dans un enseignement en contexte plurilingue. Sans être un spécialiste de telle ou telle langue, il est attendu que les candidats aient travaillé les théories de base sur l'acquisition des langues, et que des professeurs de langues vivantes, française ou étrangère, pensent la transférabilité de leurs compétences et aient des connaissances didactiques spécifiques suffisantes à l'enseignement du français langue seconde.

Le jury a néanmoins entendu de très belles prestations. Les candidats les plus avisés ont su considérer les exigences des attendus et y répondre en développant une réflexion nourrie sur les enjeux de l'enseignement et de l'apprentissage en contexte plurilingue depuis les réalités de leur pratique professionnelle, de façon problématisée et ciblée. Certains ont su transférer des compétences entre les situations de FLE à l'étranger et l'enseignement FLS en UPE2A. D'autres ont mobilisé, au-delà des textes officiels, des connaissances sur les élèves allophones et la place des langues familiales dans les programmes par exemple. Les candidats convaincants ont démontré une réflexion pertinente sur l'hétérogénéité et les moyens pédagogiques de la prendre en compte en UPE2A, en lien avec les réalités du terrain. Ils ont su témoigner d'une réflexion approfondie sur la diversité des élèves allophones et les stratégies pédagogiques adaptées à leur inclusion et leur inscription en UPE2A, en tenant compte des spécificités contextuelles. Le jury rappelle enfin que le temps dévolu à l'échange avec le candidat est bref : il importe d'utiliser des termes précis et de savoir mettre en exergue les points saillants d'une réflexion, mais aussi d'exploiter l'ensemble du temps imparti.

Quelques conseils pour la session 2026

Le jury invite les candidats à prendre connaissance également des rapports des sessions précédentes, qui proposent des conseils qui restent valables. Il rappelle ici quelques points de vigilance :



- Préparer la présentation de 10 minutes de façon structurée en référence au document transmis pour mettre en valeur leur expérience professionnelle en prévision d'un poste ou d'une mission mobilisant les compétences et connaissances concernant l'enseignement FLS ;
- Pouvoir citer ou argumenter par des références institutionnelles, didactiques et pédagogiques ;
- Vérifier que le CV est bien joint au dossier et conforme à la prescription (il n'est pas souhaitable qu'il se dilue dans le dossier, favorisant ainsi un récit plus qu'une analyse) ;
- Il est important de répondre d'une manière précise aux questions posées par les membres du jury ;
- Organiser le propos oral : l'absence de problématisation de certains exposés, bien que comprenant la démonstration de pratiques pédagogiques pertinentes, pénalise les candidats en ne leur permettant pas de témoigner d'une connaissance fine d'un ou plusieurs objets parmi les multiples soulevés.

Conclusion

Le jury souhaite réaffirmer que l'examen de la certification complémentaire n'est pas une formalité mais une attestation de qualification professionnelle. Il remercie tous les candidats qui se sont mobilisés au bénéfice d'une plus grande réussite des élèves. Il rappelle enfin aux futurs candidats qu'une préparation à cet examen est chaque année mise en place dans l'académie (site EAFC). Cette formation ne dispense pas d'une préparation personnelle soutenue. L'ensemble de l'année de formation doit permettre aux candidats de faire le point sur l'état actuel de la réflexion en FLS, et de dégager des pistes concrètes pour conduire un enseignement adapté.

La présidente du jury
Véronique Boulhol, IA IPR responsable académique du CASNAV